

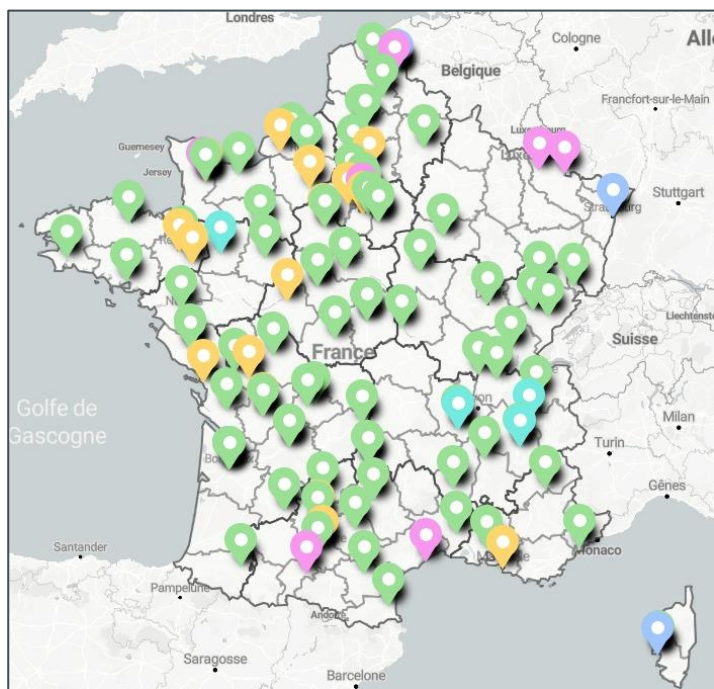
ADHÉRER À LA FNCCR POUR LE NUMÉRIQUE

Rejoignez le réseau des opérateurs publics du numérique territorial (OPNT) !



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est mobilisée pour soutenir les initiatives numériques des acteurs territoriaux et défendre leurs intérêts au niveau national. Cette mobilisation permet de **répondre aux multiples enjeux que la transformation numérique fait naître dans la conduite des politiques publiques et la gestion des services publics locaux.**

L'adhésion "numérique" s'adresse à toutes les collectivités et à leurs groupements, partout en France. Cette adhésion, unifiée en 2021, regroupe actuellement **plus d'une centaine de structures publiques** de différentes formes juridiques.



- REGION
- DEPARTEMENT
- SYNDICAT ET AUTRES GROUPEMENTS
- EPCI A FISCALITE PROPRE
- COMMUNE

Consultez la carte interactive des adhérents « numérique » : <http://u.osmf.fr/m/1014483/>



Fédérer pour accompagner, peser et agir ensemble

Par la mise en réseau et le recueil des expériences de terrain, l'accompagnement proposé aux adhérents couvre et s'adapte en continu aux besoins opérationnels de leurs agents et aux orientations stratégiques de leurs élus. S'il peut évoluer, cet accompagnement repose néanmoins et promeut en permanence **une vision mutualisée et péréquée du développement numérique dans les territoires**.

Pour mener ses activités en matière de numérique, la FNCCR s'appuie sur un **large écosystème** d'associations de collectivités, généralistes ou spécialisées, de fédérations professionnelles, de partenaires institutionnels et médias.

Forte de sa représentativité et de ses expertises, elle est **reconnue comme un interlocuteur incontournable par les pouvoirs publics et les autorités de régulation**. Elle est régulièrement consultée, auditionnée ou directement associée aux travaux d'instances nationales, de chantiers temporaires ou de programmes (inter)ministériels installés dans la durée.

L'organisation des activités

Les activités du département numérique sont structurées autour de **5 principaux domaines** :

① Infrastructures de communications électroniques

② Données territoriales et information géographique

③ Services et usages numériques

④ Territoires connectés et durables

⑤ Cybersécurité

Les services réservés aux adhérents

En fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs missions, les adhérents au numérique peuvent **accéder et participer** « à la carte » à tout ou partie des activités proposées au sein des 5 volets thématiques :

- Groupes de travail et animation de communautés de pratiques
- SVP Numérique : guichet de questions/réponses personnalisées
- Modules de formation à tarifs préférentiels, certifiés *Qualiopi*
- Etudes de connaissance et de prospective menées en propre ou en partenariat
- Documents de référence (techniques, juridiques, économiques)
- Congrès, colloques et manifestations
- Projets collectifs et partenariaux (observatoire, centre de ressources, etc)

Ils bénéficient également de **services transversaux** de la Fédération :

- Conseils et notes d'analyse en affaires publiques et juridiques
- Bouquet de services d'information, de communication et de collaboration en ligne (site web, lettre d'information, espaces collaboratifs, visioconférence)
- Plateforme de partage et de valorisation de données : *France Data Réseau*



La FNCCR n'intervient pas comme prestataire de service. Elle ne fournit pas d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le déploiement de projets numériques et peut seulement apporter une aide et des informations ponctuelles dans le cadre des services rendus à ses adhérents.

La commission numérique

Présidée par **Patrick CHAIZE**, Vice-président délégué au numérique, une commission ad hoc réunit les élus représentant les collectivités adhérentes.

Espace de dialogue et de concertation, cette commission permet d'arrêter des positions communes et de fixer les priorités de la feuille de route fédérale en matière de numérique pour présentation et validation en conseil d'administration.

L'équipe du département numérique

Jean-Luc SALLABERRY

Chef du département
jl.sallaberry@fnccr.asso.fr

Claire GUIBAUD

Assistante du département
c.guibaud@fnccr.asso.fr

Mireille BONNIN

Conseillère technique
m.bonnin@fnccr.asso.fr

Loïc HAY

Conseiller technique
l.hay@fnccr.asso.fr

Pierre-Alban BONIN

Chargé de mission
pa.bonin@fnccr.asso.fr

Hafid AIT SIDI HAMMOU

Chercheur
h.ait-sidi-hammou@fnccr.asso.fr

Contact et renseignements

Si vous souhaitez adhérer ou recevoir des informations sur les modalités d'adhésion (procédure, tarifs, calcul de cotisation, etc), vous pouvez nous contacter par email ou par téléphone :



numerique@fnccr.asso.fr



01 40 62 16 32

Retrouvez une version enrichie de cette plaquette en ligne :

<https://fnccr.gitbook.io/dnum>

Abonnez-vous à la page LinkedIn du département numérique :

<https://www.linkedin.com/company/dnum-fnccr>

